

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 14 août 2012 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale et Tania Murphy, greffière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2012-08-206 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver l'ordre du jour, tel que modifié.

Point retiré :

3.4 Premier projet de règlement no 437-24 – Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage no 437.

Points ajoutés :

- 7.1** Gestion de la collecte des feuilles mortes – processus d'appel d'offres.
- 7.2** Octroi de contrat – analyses du projet de la rue Forest – Inspec-Sol inc.
- 7.3** Octroi de subventions – Soutien à l'élite sportive – Daphnée Ayotte et Katia Périn.
- 7.4** Fourniture et livraison d'un véhicule Toyota Prius.

ADOPTÉE

2012-08-207 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2012

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2012 au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE

2012-08-208 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUILLET 2012 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de juillet 2012, au montant de **116 763.40 \$**.

ADOPTÉE

2012-08-209 **LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2012 – APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de juillet 2012, au montant de **817 823.96 \$**.

ADOPTÉE

2012-08-210 **DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES SUR LESQUELS DES TAXES IMPAYÉES SONT DUES**

Considérant que la trésorière soumet au Conseil, en date de ce jour, pour examen un état des taxes foncières et autres deniers dus, en conformité avec l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes*.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que ledit état soit et est approuvé par le Conseil.

ADOPTÉE

2012-08-211 **ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-07-204**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'annuler la résolution numéro 2012-07-204.

ADOPTÉE

2012-08-212 **RÈGLEMENT NO 495 : DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DU REGISTRE**

La greffière adjointe dépose, conformément à l'article 577 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), le certificat des résultats du registre des personnes habiles à voter concernant le Règlement no 495.

2012-08-213 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 262**

Monsieur Jean Fournel donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc. Ce projet a notamment pour but de définir clairement la pénalité et de modifier les modalités.

2012-08-214 **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 437-24 - RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437**

Cet item est retiré et reporté à une séance subséquente.

2012-08-215 OFFRE DE SERVICE G66244 DE BELL CANADA – PAIEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant l'offre de service reçu de Bell Canada pour le déplacement d'ancrages sur le boulevard St-Joseph Sud qui nuit à la future piste multifonctionnelle.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le paiement de la somme de **14 282.24 \$** plus taxes à **Bell Canada** relativement au déplacement d'ancrages sur le boul. St-Joseph Sud;

D'autoriser madame Line St-Onge, directrice de la Gestion du territoire à signer le consentement des travaux sur commande G66244 de Bell Canada.

Que cette dépense soit puisée à même le règlement d'emprunt numéro 483 et imputée au poste budgétaire 1-23-040-03-721.

ADOPTÉE

2012-08-216 OCTROI DE CONTRAT – KELLY SANI-VAC INC. – NETTOYAGE DES PUISARDS DE RUES

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer le contrat à **Kelly Sani-Vac inc.** pour le nettoyage annuel des puisards de rues, au coût unitaire de 12.70\$, pour une somme n'excédant pas **13 970 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-415-10-545.

ADOPTÉE

2012-08-217 CONTRAT À EXCAVATION GILBERT THÉORÊT INC. – APPEL D'OFFRES GT2012-01 – ANNULATION

Considérant que par la résolution no 2012-03-68 le contrat pour la réalisation des travaux de construction d'une piste multifonctionnelle sur le boul. St-Joseph Sud a été octroyé à Excavation Gilbert Théorêt inc.;

Considérant que la période de validité des soumissions était de 120 jours, tel que stipulé à l'article 4.0 des clauses administratives particulières du document d'appel d'offres GT2012-01, et la volonté de l'adjudicataire.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'annuler le contrat accordé suite à l'appel d'offres GT2012-01 relatif aux travaux de construction d'une piste multifonctionnelle sur le boul. St-Joseph Sud et conséquemment abroge à toutes fins que de droits la résolution no 2012-03-68.

D'autoriser la remise de la garantie de soumission à Excavation Gilbert Théorêt inc.

ADOPTÉE

MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN FOURNEL SE RETIRE DE LA TABLE DU CONSEIL

2012-08-218 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – AUTORISATION VISANT LE LOTISSEMENT DU LOT 2 068 189 ET L'ALIÉNATION EN RÉSULTANT

Considérant que le propriétaire du lot 2 068 191 désire acquérir une partie du lot 2 068 189 afin de donner une cour arrière à la propriété à la suite de la démolition d'un des deux chalets.

Considérant que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* permet de lotir et d'utiliser un lot à des fins résidentielles sur une profondeur maximale de 60 mètres;

Considérant qu'une autorisation est nécessaire puisque le vendeur conservera un droit d'aliénation sur une partie du lot adjacente au lot vendu;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par conseiller Daniel Lauzon et résolu que la Ville recommande le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 2 068 189 afin de l'annexer au lot 2 068 191, lequel aura une superficie approximative de 700 mètres carrés.

ADOPTÉE

MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN FOURNEL REVIENT À LA TABLE DU CONSEIL

2012-08-219 SOIRÉE CASINO DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN – ACHAT D'UNE TABLE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu que la Ville achète une table pour la soirée Casino « Misez sur la Pointe » au coût de **250 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-08-220 OCTROI DE SUBVENTION AUX PARTENAIRES DE NOTRE-DAME EN FÊTE ÉDITION 2012

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville verse la somme de **500 \$** à chacun des organismes suivants, à titre d'aide financière pour leur participation à Notre-Dame en Fête Édition 2012 :

Les Archers Perrotdamois
Les Gymnastes de l'Île
L'Association des Citoyens Perrotdamois
La ligue de balle amicale NDIP
Le Club de l'Âge d'Or Ste-Jeanne-de-Chantal
Le Club de pétanque
L'Association de soccer mineur NDIP
L'Association de tennis de NDIP

- 78 - Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-728-10-992.

ADOPTÉE

2012-08-221 SUBVENTION – ASSOCIATION DES FILLES DE L'ÎLE

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière de l'Association des Filles de l'Île;

Considérant les articles 4, 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer à l'Association des Filles de l'Île une subvention de **500 \$** à titre de subvention discrétionnaire du Conseil.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-08-222 CONTRAT DE LICENCE – PRÊTNUMÉRIQUE.CA – PLATEFORME PRÊT DE LIVRES NUMÉRIQUES

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'autoriser un paiement total de **353 \$**, soit 253 \$ pour la cotisation et 100 \$ pour les frais liés aux Digital Rights Management, pour l'année 2012.

D'autoriser madame Guylaine Lauzon, responsable de la bibliothèque, à signer le contrat de licence à intervenir avec Bibliopresto.ca pour la plateforme de prêt de livres numériques.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-737-10-415.

ADOPTÉE

2012-08-223 ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR ILE-PERROT – CAUTIONNEMENT

Considérant la demande afin que la Ville cautionne le contrat de glace intervenu entre l'Association de Hockey Mineur Ile-Perrot et l'Aréna de la Cité des Jeunes;

Considérant que la majorité des villes sont généralement signataires des contrats de glace pour leur association;

Considérant la demande du gestionnaire de l'Aréna de la Cité des Jeunes afin d'avoir la même garantie qu'avec les autres villes avec qui il transige.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot se porte caution des obligations de l'Association de Hockey Mineur Ile-Perrot auprès de l'Aréna de la Cité des Jeunes relativement au contrat de glace pour la saison 2012-2013, la garantie étant applicable au prorata des participants résidant à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et se limitant à un maximum de 1000 heures au tarif horaire de 241,71\$ plus taxes.

Que la Ville se réserve le droit de verser la subvention du soutien à l'inscription pour la saison 2012-2013 directement à l'Aréna de la Cité des Jeunes.

D'autoriser, au besoin, la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, un contrat de cautionnement avec l'Association de Hockey Mineur Ile-Perrot.

ADOPTÉE

2012-08-224 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE – LECTURE DES COMPTEURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer le contrat de service à **Les Compteurs Lecomte Ltée** pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2012 et pour la mise à jour de la base de données, pour une somme n'excédant pas **13 500 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-413-00-445.

ADOPTÉE

2012-08-225 GESTION DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES – PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

Considérant la volonté de la Ville de reprendre la gestion de la collecte des feuilles mortes sur son territoire;

Considérant que les villes de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Île-Perrot et Vaudreuil-Dorion désirent procéder conjointement à un appel d'offres.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la Ville de Vaudreuil-Dorion à agir au nom de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot afin de procéder à la rédaction des documents et au processus d'appel d'offres pour la collecte des feuilles mortes des années 2012-2013 et prévoir un renouvellement pour une période maximale de 3 années supplémentaires.

ADOPTÉE

2012-08-226 OCTROI DE CONTRAT – ANALYSES DU PROJET DE LA RUE FOREST – INSPEC-SOL INC.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer le contrat à Inspec-Sol inc. pour réaliser les analyses du projet de la rue Forest au montant de **20 000 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le Règlement d'emprunt no 487 et imputée au poste budgétaire 1-22-311-00-721.

ADOPTÉE

2012-08-227 OCTROI DE SUBVENTIONS – SOUTIEN À L'ÉLITE SPORTIVE – DAPHNÉE AYOTTE ET KATIA PÉRIN

Considérant la volonté du conseil municipal de soutenir l'élite sportive de NDIP;

Considérant que Daphnée Ayotte et Katia Périn représentent l'élite sportive dans la discipline de la gymnastique acrobatique;

Considérant que les articles 4, 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer les subventions pour l'année 2012 à **Daphnée Ayotte** et à **Katia Périn**, afin de les aider dans la poursuite de leurs objectifs, d'une somme de **500 \$** chacune.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-08-228 FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN VÉHICULE TOYOTA PRIUS

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture et la livraison d'un véhicule Toyota Prius, au coût de **24 900 \$**, taxes incluses.

Le contrat est à prix forfaitaire.

Que cette dépense soit puisée à même le fonds de roulement remboursable sur une période de 5 ans en 5 versements égaux à compter de l'année qui suit le déboursé et imputée au poste budgétaire 1-22-721-00-724.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

Rapport du mois de juillet 2012 de la Gestion du territoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-08-229 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 19h58.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Directrice générale

/jb
/vc
